

placées sur une seule ligne, allant du nord au midi et ayant chacune une moulure sur le côté à l'est, avec les deux retours. Ces deux bases étaient séparées l'une de l'autre par un intervalle de quatre-vingt-dix centimètres (1), probablement les murailles qu'elles supportaient étaient reliées entre elles par un arc. Leur plan n'étant pas parfaitement rectangle, il y a lieu de croire que l'architecte qui les a établies a été dominé par une forme déjà arrêtée. Ces bases trouvées encore *sur leur lit de pose*, fait de la même manière que celui de l'hémicycle étaient d'une longueur inégale. La première, composée de cinq blocs, avait cinq mètres vingt-trois centimètres de long ; et la deuxième, formée de six blocs, mesurait sept mètres soixante-deux centimètres. Toutes deux étaient larges de un mètre vingt-cinq centimètres. Les différents blocs qui les composaient étaient reliés entre eux par des crampons en queue d'aronde qui ont été enlevés, mais dont les trous laissent parfaitement distinguer la forme. Il en était de même pour toutes les pierres de l'hémicycle (2). Nous avons remarqué que sur aucun point de ce terrain, il n'existait de traces de pavage, ce qui semblerait prouver que ces différentes constructions faisaient partie de la décoration d'un jardin attenant à quelque établissement public, peut-être celui des Thermes, dont on a retrouvé des restes non loin de là, à la place Sathonay (3).

Au devant de la plus considérable de ces bases était placée,

(1) Le côté Ouest de ces bases était sans moulure, mais l'angle de la plus longue d'entre elles était taillé sur ce côté en chanfrein comme une préparation au travail du sculpteur.

(2) Les différents blocs dont se composaient ces bases ont été transportés au Musée. Nous les avons employés à former de riches socles sous les sarcophages placés sous le portique septentrional du Palais-des-Arts.

(3) Voir le plan de Lyon antique restauré, dessiné par M. Chenavard, sur les recherches et documents d'Artaud.